



Déclaration au CCE du 2 février 2015

Plan stratégique 2015-2018

## Un projet dangereux pour les usagers, pour les missions et pour les personnels de Pôle emploi

**La CGT Pôle emploi souligne plusieurs points importants dans le Plan stratégique 2015-2018 présenté par la DG.**

**L'abandon de l'objectif de répondre à tous les privés d'emploi qui ont besoin du service public de l'emploi:** Pôle emploi n'accompagnera plus les demandeurs d'emploi qui seront considérés comme étant les moins éloignés de l'emploi. Ils seront orientés vers des Opérateurs privés de placement (OPP): ce choix privilégie l'intervention du secteur marchand financé par des fonds publics et confirme le renoncement à faire du service public l'outil de réponse aux besoins économiques et sociaux de l'ensemble des citoyens.

**La mise en oeuvre de différents moyens destinés à réduire ce que la direction générale appelle « *l'accueil subi* » des usagers de Pôle emploi:**

- réduction des horaires d'ouverture;
- renvoi des privés d'emploi vers l'auto-délivrance des services: utilisation des services informatiques en libre-accès, inscription à distance, dépôt et traitement des demandes d'allocations informatisés, mise en place de services de messageries électroniques destinées à se substituer à la réception des usagers par les personnels de Pôle emploi;
- développement du 100% Web comme mode privilégié de relations avec Pôle emploi;

**Au nom de la recherche de la *performance*, la mise en place programmée d'un pilotage par les résultats s'appuyant largement sur un croisement avec les données issues des fichiers de l'URSSAF vise à construire les modèles permettant de comparer les performances obtenues entre agents et entre services qui font déjà des dégâts importants dans d'autres services publics ou des entreprises de droit privé.** Il s'agit également de modéliser les moyens de comparer les « *performances* » respectives des OPP et de Pôle emploi avec comme objectif de renforcer la concurrence entre le service public et les opérateurs marchands.

**Le renforcement du contrôle des chômeurs vise à faire porter la responsabilité d'un niveau de chômage particulièrement élevé sur les chômeurs eux-mêmes considérés soit comme des « *décrocheurs* » soit comme des fraudeurs.**

**Cette restructuration est une véritable régression du SPE qui accompagne les attaques contre l'inspection du travail et l'ensemble des services du ministère du travail, des Missions locales, de l'AFPA.**

**Les politiques d'austérité et les visées comptables de réduction de la dépense publique et des comptes sociaux sont le prétexte à une régression drastique de l'intervention publique et de la protection sociale.**

**L'insuffisance de moyens accordés à Pôle emploi pour rendre convenablement le service public, la volonté de réduire les interventions du service public lui même au profit du secteur marchand, une définition rabougrie des missions et des services proposés aux usagers de Pôle emploi, qu'il s'agisse des privés d'emploi ou des entreprises: ces caractéristiques font du Plan stratégique 2015-2018 présenté**

aujourd'hui au CCE un projet dangereux pour les usagers, pour les missions et pour les personnels de Pôle emploi.

Dans ces conditions, la CGT Pôle emploi a voté contre ce projet au CCE le 2 février 2015.

Paris, le 2 février 2015

**Travail du dimanche,  
travail de nuit...**



**Augmentez les salaires,  
pas les horaires ! **

---

**Bulletin d'Adhésion à la CGT**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Établissement, Site, Service, Unité :** .....

**Tél. :** .....

**E-Mail :** .....@ .....

**À remettre au militant de la CGT de votre choix ou à adresser à:**

**[syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr)**